



Bonjour,

Voici venir la quatrième newsletter du GAAF, et quelques nouvelles qui doivent être annoncées.

Tout d'abord, notre colloque annuel se déroulera au début de l'année prochaine, les 30 et 31 mars 2012 à Saint-Germain-en-Laye. Il a pour titre « Rencontres autour de l'animal en contexte funéraire ». Attention, les propositions de communication sont à envoyer avant le 15 novembre 2011. Pour toute information supplémentaire vous pouvez consulter le site internet du GAAF, <http://gaaf.e-monsite.com>, ou envoyer un mail à gaaf.rencontres.animal@gmail.com. Vous trouverez également toutes les informations dans la pièce jointe.

Pour autre information, le site internet est pour l'instant bloqué depuis les bases Inrap en utilisant Google (il faut copier-coller l'adresse pour que cela fonctionne) : nous sommes en train d'essayer de régler le problème et vous prions de nous excuser pour ce désagrément. Pour tout problème, vous pouvez nous contacter : secretaire.gaaf@gmail.com. Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous faire parvenir des annonces de colloques en lien avec les thèmes du GAAF et nous les mettrons dans la rubrique « Actualités scientifiques » (pour cela, utilisez l'onglet « contact »). Le forum du site existe toujours même s'il n'est pas très actif. Vous pouvez consulter les messages quand vous le souhaitez : vous pouvez y dialoguer sans être nécessairement inscrit. Nous demandons cependant, avant d'écrire votre premier message, de lire le règlement. En outre, pour faciliter les échanges, il est demandé aux intervenants de ne pas utiliser de pseudonyme. Vous pouvez également, si sous le désirez, vous inscrire dans l'espace membre sous la formule *prenomnom* (cette inscription permet notamment de pouvoir corriger les messages écrits sur le forum).

La première séance 2012 de paléopathologie devrait avoir lieu au mois de janvier : toutes les informations seront disponibles sur le site internet quand la date précise sera connue.

Nous vous rappelons également que l'appel à cotisation est lancé : le montant de l'année 2012 est de 15 € pour tout le monde. Vous pouvez faire parvenir vos cotisations sous la forme d'un chèque libellé à l'ordre du GAAF à l'adresse suivante :

Juliette Michel
7, rue Basse
34670 Baillargues

Nous vous remercions de votre attention et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire (secretaire.gaaf@gmail.com).

Le conseil d'administration et l'équipe du site internet